

Commune de Myon

1 rue Georges Colomb 25440

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 26 JUIN 2024 à 20h15

Étaient présents : Mesdames Yolande Boichut, Marielle Castella, Colette Petetin, Sarah Vionnet et Messieurs Bardey David, Claude Cabaud, Claude Faivre, Patrick Deleule, Benoît Martin, Louis Vallet.

Était absente excusée : Anne-Sophie Maire

Était absent : néant

Quorum : six

Secrétaire de séance : Madame Yolande Boichut

Ordre du jour

Ordre du jour :

- ❖ Approbation du procès-verbal du 23 mai 2024
- ❖ Renouvellement CDD agent technique (salle de convivialité)
 - ❖ Renouvellement CDD agent technique (école)
 - ❖ Remplacement accompagnatrice scolaire
- ❖ Nomination d'un nouveau régisseur bibliothèque communale
- ❖ Validation du Cahier des Charges pour le recrutement d'un maître d'œuvre pour les travaux sur le pont du ranch
 - ❖ Questions diverses

Validation du procès-verbal du 23 mai 2024

Le procès-verbal de la réunion du 23 mai 2024 est approuvé à l'unanimité des présents.

Renouvellement du contrat agent technique (salle convivialité)

Madame le Maire fait part aux conseillers que Madame Carré Sylvie a été recrutée, du 1^{er} mai au 15 juillet 2024, pour remplacer Maryse qui gérait la salle de convivialité.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de prolonger son contrat pour une durée d'un an reconductible et autorise Madame le Maire à effectuer toutes les démarches concernant cette affaire.

Renouvellement du contrat agent technique (école)

Madame le Maire rappelle aux conseillers que Madame Manzoni avait fait la demande de réduire progressivement son activité jusqu'à la retraite. Elle souhaitait conserver uniquement son poste

d'accompagnatrice scolaire.

Madame Gros Marie-Christine avait donc été recrutée pour effectuer l'entretien de l'école. Son contrat arrivant à terme, les conseillers doivent se prononcer sur son renouvellement.

Après délibération et à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal décide de prolonger son contrat et charge Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches administratives.

Remplacement de l'accompagnatrice scolaire

Madame le Maire expose aux conseillers que Madame Manzoni Chantal va faire valoir ses droits à la retraite à compter du 01 août 2024.

Un appel à candidatures a été lancé ainsi qu'une déclaration de vacance d'emploi auprès du Centre de Gestion du Doubs. Les candidats à ce poste ont été reçus en mairie.

Une validation est prévue à la prochaine réunion de l'Entente Scolaire (04/07/2024).

Nomination d'un nouveau régisseur bibliothèque communale

Suite au décès de Maryse, un nouveau régisseur de la bibliothèque communale doit être nommé qui assurera la gestion de la bibliothèque.

Madame Cabaud Marie-Thérèse est nommée régisseur titulaire.

Validation du cahier des charges pour le recrutement d'un maître d'œuvre pour les travaux du pont du ranch

Madame le Maire a transmis aux conseillers un exemplaire de ce cahier des charges.

Sans aucune objection, le cahier des charges est validé. Cinq bureaux d'études seront consultés. Les offres sont attendues avant le 23 août prochain.

Questions diverses

- Carte Avantages Jeunes : opération renouvelée cette année. Les inscriptions doivent parvenir en mairie avant le **31 juillet 2024**,
- Relevé des compteurs d'eau : prévu pendant la 1^{ère} quinzaine de juillet

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

La secrétaire
Boichut Yolande



Le Maire
Vionnet Sarah

